

La création de liaisons douces route de Laval

La création de liaisons douces entre les routes de Laval et de Beaugé, au Mans, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le vendredi 7 octobre 2022 • Données Le Mans Métropole

Contexte



© Le Mans Métropole

La route de Laval, RD 357, est la **principale entrée ouest** de la ville du Mans. Elle permet l'accès aux quartiers d'habitats, aux secteurs d'activités et à l'université, ainsi qu'au terminus de la première ligne de Tramway.

Dans ce contexte, la création d'un nouveau giratoire route de Laval permet d'une part de mieux desservir la Zac Ribay-Pavillon au Mans et d'autre part de faciliter et sécuriser la desserte de la commune de Rouillon grâce à la création d'une voie nouvelle au sud pour rejoindre la route de Beaugé.

Projet

Pour accompagner la création de cette voie nouvelle, Le Mans Métropole a décidé d'**aménager des voies vertes** pour permettre aux piétons et cyclistes une connexion entre le Boulevard Nature, aménagé sur le domaine de l'université, et la nouvelle liaison douce réalisée dans le cadre de l'aménagement de la route de Beaugé et de l'entrée de ville de la commune de Rouillon.

Le programme de travaux global comprend la création d'un carrefour giratoire sur la route de Laval, la création d'une voie nouvelle vers le sud et l'aménagement de son intersection avec la route de Beaugé, VC 246, et enfin l'aménagement de cheminements piétons et cycles sur environ 520 mètres linéaires, en accompagnement de la voie nouvelle.

L'action présentée au Feder concerne uniquement les travaux d'aménagement des voies vertes entre les routes de Laval et de Beaugé.

Objectifs

Dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (Scot) et du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et en cohérence avec le schéma directeur des itinéraires cyclables, Le Mans Métropole souhaite **promouvoir les déplacements doux** afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

Avec l'aménagement de liaisons douces entre les routes de Laval et de Beaugé, Le Mans Métropole poursuit un ensemble d'objectifs.

- Prolonger les continuités cyclables dans le cadre du schéma directeur,
- réduire les émissions de CO₂,
- participer à l'amélioration de la qualité de l'air,

- réduire les consommations d'énergie fossile,
- rendre les espaces publics et les services accessibles aux habitants à vélo,
- améliorer la sécurité des déplacements à vélo.

Maîtrise d'ouvrage

Ces travaux sont réalisés par la communauté urbaine du Mans, Le Mans Métropole.

Calendrier

Les travaux d'aménagement ont été réalisés sur la période 2019-2021.

Montant

Le coût des travaux éligibles s'élève à 259 079 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 64 769 €. Cette opération bénéficie d'une subvention d'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local proratisée à hauteur de 136 700 €. Au final, la part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 57 610 €.

64 769 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour l'aménagement de liaisons douces entre les routes de Laval et de Beaugé.

